

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS245

présenté par
M. Véran, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 30, substituer aux mots :

« sur le fondement »

les mots :

« en application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel